

La France atteinte par la polémique

ALORS que la France semblait jusqu'à présent épargnée sur les plans politique et économique par l'accident de la centrale de Tchernobyl — aucune mesure particulière n'est intervenue à l'intérieur du territoire, contrairement à d'autres pays, tels la RFA, qui ont pris des mesures internes sévères (édiction de normes de contamination pour la viande en Hesse, destruction de laitues, ...) — la situation est en passe de se modifier.

La polémique est née de l'attitude sereine affichée par les autorités face aux retombées éventuelles radioactives en France et à la quasi-absence d'information au début sur le sujet. Initiées par les élus alsaciens qui s'étonnaient que d'un côté du Rhin des consignes sévères étaient prises alors que de l'autre rien n'était prévu, les critiques se sont faites de plus en plus vives.

L'Union régionale CFDT d'Alsace s'est ainsi inquiétée « qu'aucune information précise n'ait été rendue publique par les autorités françaises ». Même son de cloche au congrès de la Fédération française des sociétés de protection de la nature et de l'Union française des consommateurs qui ont dénoncé l'un « le discours lénifiant », l'autre « la politique générale du secret ».

Les Verts, de leur côté, ont réclamé la création d'une Haute autorité de la sécurité nucléaire et la démission du chef du Service central de protection contre les rayons ionisants, le professeur Pierre Pellerin, l'accusant d'avoir eu un comportement « irresponsable » et d'avoir retenu l'information.

Pour ce dernier, aucune mesure sanitaire ne s'imposait, suivant en cela les recommandations de l'OMS et de l'OCDE. Car la radioactivité « passagère » représente « seulement deux fois la radioactivité naturelle à laquelle nous sommes soumis en permanence », a-t-il souligné.

Retraçant le survol de la France par les nuages radioactifs depuis le 29 avril, il a expliqué que l'augmentation de la radioactivité remontait au 30 avril avec une hausse « d'un facteur 100 » sur le Sud-Est. « Le 2 mai, l'activité de l'atmosphère était en France de 100, 300 ou 400 fois ce qu'elle était avant l'accident, puis le 6 mai, la situation est redevenue normale. Le dépôt total de radioactivité sur le territoire peut être estimé à 5 millicuries par km² dans l'Ouest, 11 dans le Centre, 20 dans l'Est et 25

dans le Sud-Est ». Ce qui constitue des doses « faibles ».

Mais, paradoxalement, s'il est fait état d'un retour à une radioactivité « normale », il n'a jamais été question de la part des pouvoirs publics d'une situation « anormale ». Etrange lacune, difficile à combler. Et si « l'information est un élément capital de la prévention » comme le déclarait le ministre délégué à l'Environnement, M. Carignon, il faut croire qu'en matière nucléaire, les Français ont encore des progrès à faire.

Cette absence d'information va, à n'en pas douter, relancer le débat sur les dangers du nucléaire. Les manifes-

tations qui se sont déroulées en RFA, en Italie et en France — même si dans ce dernier pays, cela ne devrait pas changer grand chose — sont là pour en témoigner.

Et, en dehors du fait que cela pose le problème de l'obtention des renseignements, il est surprenant qu'un pays comme la France, qui s'est associée au concert des démocraties occidentales pour réclamer à l'URSS des informations sur les causes de l'accident, ne soit pas à même, alors qu'elle n'a été que faiblement touchée, d'en fournir à ces concitoyens.

Thierry CHEVALLIER.

La CRII-RAD a procédé sur la région Alsace, les 12 et 13 mai derniers, à quatre carottages : 2 sur le territoire de la commune de Lutterbach, 1 à Strasbourg, 1 sur le territoire de Linthal.

récapitulatif des résultats

Lieux et date des carottages	Césium 137	Césium 134	Total des Césium
LUTTERBACH L'Ingle 12/05/88	18520 Bq/m ²	3610 Bq/m ²	22130 Bq/m ²
LUTTERBACH Kappelgarten 12/05/88	9290 Bq/m ²	2380 Bq/m ²	11670 Bq/m ²
STRASBOURG 13/05/88	31160 Bq/m ²	8000 Bq/m ²	39160 Bq/m ²
LINTHAL 13/05/88	23420 Bq/m ²	5085 Bq/m ²	28505 Bq/m ²

Interprétation des résultats

Ces niveaux de contamination sont tout à fait comparables à ceux mesurés dans certains secteurs du Sud-Est de la France :

total des césium : 36050 Bq/m² à Mison (Alpes de Haute Provence)
28645 Bq/m² à Félines (Drôme)

Ces niveaux sont très élevés et situent la France parmi les pays les plus touchés par les retombées de l'accident de Tchernobyl : des pays dans lesquels toute une série de mesures ont été prises pour limiter les conséquences de la contamination pour la population (ne pas laisser les enfants jouer sous la pluie, confiner le bétail, attendre pour couper le foin ...).

A l'époque aucune de ces mesures n'avait été prise en France

Les autorités sanitaires françaises n'ont donné à ce jour aucune carte précise des retombées au sol. Toutefois, la Communauté Européenne avait demandé aux différents Etats membres de lui communiquer tous les résultats dont ils disposaient. A l'aide de ces données un document de synthèse a été réalisé (cf. document joint)

Sur cette carte, pour toute la moitié Est de la France, le chiffre de 10 000 Bq/m² pour le césium 137 est présenté comme un MAXIMUM

Or sur les quatre carottages pratiqués en Alsace, et cela confirme tout à fait les résultats précédemment obtenus sur le Sud-Est, les niveaux de contamination varient de 9 290 Bq/m² à 31 160 Bq/m² (toujours pour le seul césium 137).

La valeur de 10 000 Bq/m² est donc une valeur souvent atteinte, et parfois largement dépassée.

Précisons d'ailleurs que la localité de Lutterbach est loin de correspondre a priori à ce que l'on appelle un point chaud : les hauteurs d'eau reçues lorsque le nuage de Tchernobyl était présent au-dessus de la France ont certainement été relativement modestes :

relevés de la Météorologie Nationale entre le 1er et le 5 mai 86
aux points pluviométriques les plus proches
4,9 mm à Mulhouse
12,1 mm à Burnhaupt-le-Haut

Les municipalités de Strasbourg et de Linthal (Hoffen) ont reçu respectivement 22,3 mm et 32,1 mm

RESULTATS DES CAROTTAGES EFFECTUES EN ALSACE PAR LE LABORATOIRE DE LA CRII-RAD

PRELEVEMENT LIEU/DATE	MESURE N°:	PROFONDEUR (cm)	CESIUM 137				CESIUM 134				TOTAL CESIUM			
			Bq/Kg poids sec		Bq/m2		Bq/Kg poids sec		Bq/m2		Bq/Kg poids sec		Bq/m2	
			ACTIVITE	ERREUR	ACTIVITE	ERREUR	ACTIVITE	ERREUR	ACTIVITE	ERREUR	ACTIVITE	ERREUR	ACTIVITE	ERREUR
LUTTERBACH	A2910	VEGETATION	1000	125	7300	920	295	45	2140	320	1295	170	9440	1240
LINGLE	P2903	0 - 5	110	15	4620	600	20	5	745	145	130	20	5365	745
12.5.88	P2908	5 - 10	84	12	4620	680	12	3	640	170	96	15	5260	850
	P2907	10 - 15	13,7	2,4	875	155	1,3	,8	85	50	15	3,2	960	205
	P2911	15 - 20	9,7	1,8	705	125	0	,5	0	35	9,7	2,3	705	160
	P2917	20 - 25	5,1	1,1	400	90	0	,5	0	35	5,1	1,6	400	125
activité de la carotte le 12.5.88					18520	2570			3610	755			22130	3325
activité ramenée au 2.5.86					19400	2690			7200	1510			26600	3200
part de Tchernobyl au 2.5.86					14400				7200				21600	
part de la contamination antérieure					5000				0				5000	
LUTTERBACH	A2902	VEGETATION	565	90	2640	425	155	15	720	80	720	105	3360	505
KAPPELGARTEN	P2897	0 - 5	75	8	5000	550	17	3	1300	200	92	11	6300	750
12.5.88	A2898	5 - 10	10	2,3	450	105	3	1,5	135	65	13	3,8	585	170
	A2906	10 - 15	4,30	1,1	360	90	1,2	,5	100	50	5,5	1,6	460	140
	A2900	15 - 20	3,60	,9	250	60	1,1	,5	80	40	4,7	1,4	330	100
	P2899	20 - 25	2,20	,8	160	55	,6	,5	45	35	2,8	1,3	205	90
	P2901	25 - 30	1,40	,5	130	45	0	,3	0	25	1,4	,8	130	70
	P2905	30 - 35	2,30	,7	150	45	0	,4	0	25	2,3	1,1	150	70
	A2914	35 - 40	1,90	,7	150	50	0	,4	0	25	1,9	1,1	150	75
activité de la carotte le 12.5.88					9290	1425			2380	545			11670	1970
activité ramenée au 2.5.86					9750	1500			4750	1100			14700	2600
part de Tchernobyl au 2.5.86					9750	1500			4750	1100			14700	2600
part de la contamination antérieure					0				0				0	
LINTHAL	A2909	VEGETATION	480	90	2660	430	110	30	620	170	590	110	3280	600
HOFFEN	A2912	0 - 5	53	8	5610	830	14	4	1460	315	67	11	7070	1145
13.5.88	A2916	5 - 10	65	9	4535	630	17	3	1185	235	82	12	5720	865
	P2958	10 - 15	74,5	9,5	4170	530	12,5	2,5	710	140	87	12	4880	670
	A2919	15 - 20	44	7	2540	395	7	2	425	125	51	9	2965	520
	A2959	20 - 25	28,5	4	1900	250	4,5	1	290	60	33	5	2190	310
	P2960	25 - 30	13,5	2	1320	190	2,5	,5	245	60	16	2,5	1565	250
	A2923	30 - 35	9,5	1,2	685	90	2	,4	150	30	11,5	1,6	835	120
activité de la carotte le 12.5.88					23420	3345			5085	1135			28505	4480
activité ramenée au 2.5.86					24600	3500			10200	2300			34800	5800
part de Tchernobyl au 2.5.86					20400				10200				30600	
part de la contamination antérieure					4200				0				4200	
STRASBOURG	A2957	VEGETATION	130	30	550	110	40	20	170	80	170	50	720	190
agglom.	A2955	0 - 5	345	39	15390	1760	95	12	4135	530	440	51	19525	2290
13.5.88	P2956	5 - 10	73	9	4955	610	18	2,5	1220	185	91	11,5	6175	795
	A2966	10 - 15	51	8	3710	660	13	3	1000	200	64	11	4710	860
	P2965	15 - 20	31	4	2585	350	7	1	580	100	38	5	3165	450
	A2973	20 - 25	11,5	1,2	985	190	2,5	,8	240	75	13	2	1225	265
	A2964	25 - 30	19	3	1660	275	4	1	350	135	23	4	2010	410
	P2963	30 - 35	26	4	1325	185	6	1	305	65	32	5	1630	250
activité de la carotte le 12.5.88					31160	4140			8000	1370			39160	5510
activité ramenée au 2.5.86					32600	4350			16000	2750			48600	7100
part de Tchernobyl au 2.5.86					32600	4350			16000	2750			48600	7100
part de la contamination antérieure					0				0				0	

RADIOACTIVITE ET SANTE

La Lorraine tire les leçons de Tchernobyl

PONT-A-MOUSSON. — Transparence et restructuration. Deux mots clés utilisés par le professeur Mancieux, en conclusion de la conférence-débat «radioactivité et santé» qui a eu lieu hier aux Prémontés à Pont-à-Mousson. Transparence, parce que l'information en provenance des administrations a mal fonctionné au moment du passage en Lorraine du nuage radioactif de Tchernobyl, en mai 1986. Restructuration, car nombreux ont été les organismes à effectuer des mesures, et sans utiliser les mêmes méthodes, ils n'ont pas su coordonner les résultats de leur travail.

La Lorraine a subi une importante exposition radioactive (20 000 fois plus que les valeurs habituelles, selon certaines sources, par le nuage de Tchernobyl). C'est ce qu'affirme le Dr Dominique Briancçon-Chouanière dans son rapport réalisé avec l'appui de l'Observatoire régional de la santé, des affaires sociales, la faculté de médecine

département de santé publique de Nancy, et le Comité régional de promotion de la santé. Le CPN de Cattenom épingle. Il n'a pas été le seul à ne pas vouloir communiquer les résultats des mesures effectuées en 1986 (voir par ailleurs). Hier à Pont-à-Mousson, il ne s'agissait pas de faire le procès de tel ou tel autre organisme. Mais surtout de tirer les conclusions de ce qui a mal fonctionné pour se dire : que ferions-nous de mieux demain ? Le professeur Mancieux, qui est aussi le président de l'Observatoire régional de la santé et des affaires sociales, n'a pas caché qu'une idée consensuelle s'est dégagée au cours de la réunion de travail avec les différents représentants d'organismes chargés du contrôle de la radioactivité. « Il est nécessaire d'avoir des échanges périodiques, pour mieux se connaître et faire passer l'information », a-t-il dit.

La matinée d'hier a été également marquée par une conférence de M. Marc Dousset, conseiller scientifique

après du ministère de la santé, membre du service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI). Son exposé sur les effets pathologiques des faibles doses de rayonnements ionisants, a été contesté par une physicienne : bataille d'experts. Le mot de la fin est revenu au sénateur Jean-Marie Rausch, auteur avec M. Richard Pouille, sénateur, d'un rapport parlementaire sur les conséquences de l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl et sur la sûreté des installations nucléaires. S'il considère que la sûreté nucléaire est convenablement assurée dans notre pays, le sénateur-maire de Metz a rappelé sa proposition de créer une agence nationale de la sécurité et de l'information nucléaire, totalement indépendante d'EDF. « Un organisme transparent, neutre et crédible appelé à prendre des décisions en cas de crise.

Une structure régionale pour contrôler l'environnement

La Lorraine a subi une importante exposition radioactive par le nuage de Tchernobyl. C'est ce qu'il ressort de l'étude que vient de réaliser le Dr Dominique Briancçon-Chouanière, avec le concours de trois organismes de santé de Lorraine (1). Cette étude a pour but de dresser un bilan des ressources régionales concernant l'enregistrement des concentrations de produits radioactifs dans l'air, l'eau, le sol et les différents produits alimentaires. 51 organismes lorrains chargés d'effectuer des mesures et analyses ont été contactés. Il s'avère que l'information a mal circulé et qu'il est nécessaire de créer une cellule de coordination dont la première mission pourrait être l'organisation du contrôle de l'environnement et des denrées alimentaires et de l'information de la population lorraine.

Le 26 avril 1986, c'est la catastrophe de la centrale nucléaire de Tchernobyl, avec une fuite radioactive qui a duré une dizaine de jours. Un nuage s'est formé et déplacé au-dessus de l'Europe, laissant sur le sol des dépôts précipités par les pluies. Les caprices météorologiques ont entraîné des concentrations très variables de produits radioactifs dans l'air, l'eau, les herbes, les légumes, le sol, le lait... Des laboratoires, écoles, institutions ont-ils fait des mesures et dans quelles conditions ?

51 organismes ont été contactés pour réaliser l'étude. 38 questionnaires ont été envoyés dont 34 après entretien téléphonique ou rencontre. Sur ces 38 questionnaires envoyés, 17 sont revenus remplis. Durant le passage du nuage, plusieurs organismes ont fait des mesures entre le 15 avril et le 15 mai : la Protection civile, la Direction régionale de l'industrie et de la recherche, le Centre de production nucléaire de Cattenom. Le S.C.P.R.I. aux antennes d'Apach, Berg-sur-Moselle, Cattenom, Viomenil et Epinal. Le C.E.A. Plusieurs contrôles exceptionnels ont été effectués à la demande du S.C.P.R.I. par les D.D.A.S.S. et les services vétérinaires. D'autre part, plusieurs laboratoires (service de médecine nucléaire de la faculté de Nancy, laboratoire de biochimie, laboratoire de physique des milieux ionisés de la faculté des sciences) ont effectué des contrôles du lait, fromage, sol, ambiance.

Absence de coordination

Si les différents contrôles montrent que la Lorraine a subi une importante exposition, l'étude souligne que la présence d'un important réseau de laboratoires aurait pu être utilisé pour établir une carte précise des mesures. L'absence de coordination a fait que tous les efforts se sont localisés sur les mesures de produits laitiers. Les autres produits alimentaires et l'eau de consommation n'ont pas soulevé le même intérêt. En ce qui concerne l'information, quatre structures, disposant de résultats, n'ont pas voulu les communiquer : il s'agit du C.P.N. de Cattenom, du Centre de pédologie biologique, de la Direction régionale et générale de la consommation et de la Direction départementale des services vétérinaires. En cas de catastrophe nucléaire, un plan Orsec-Rad est déclenché qui, en particulier, fait appel au S.C.P.R.I. pour la surveillance des différents éléments de l'environnement. La sécurité civile dispose, par ailleurs, d'un réseau d'alerte de surveillance de la radioactivité ambiante.

L'alerte ne s'étant pas déclenchée, il n'a pas reçu de mission particulière ni pour la surveillance de l'environnement ni pour la coordination des mesures ni pour la centralisation des résultats ni pour les réponses à donner au public.

Une information accessible

Chaque administration a donc appliqué les directives de son administration de tutelle. Les ministères n'ayant pas harmonisé leur rôle dans le détail, entre eux et avec le S.C.P.R.I., la surveillance de certains milieux a été complètement négligée (eau de consommation, végétaux, produits animaux). D'autres ont été surcontrôlés, lait et produits laitiers, en raison de la vente à l'exportation. La surveillance de l'environnement au niveau départemental est assurée par le Service d'hygiène du milieu des D.D.A.S.S. et du Conseil départemental d'hygiène qui émet un avis à l'autorité de tutelle. La seule nuisance qui échappe au contrôle de ces instances est justement la radioactivité qui est sous la surveillance



La station de Berg-sur-Moselle est doublée : un prélevement est fait pour le service central de protection contre les rayonnements ionisants.

Effets pathologiques : la polémique...

La radioactivité naturelle fait l'objet d'études dans de très nombreux pays où l'on s'intéresse notamment à ses effets pathologiques supposés sur l'homme. Les analyses et les statistiques publiées par des spécialistes dont il n'est pas question de mettre en doute la compétence scientifique, sont cependant à l'origine de bien des polémiques. Un débat dans lequel le grand public a bien du mal à éclaircir ses idées et c'est dommage, car il en va de la sérénité avec laquelle il convient d'aborder ces questions !

Conseiller scientifique auprès du ministère de la Santé, Marc Dousset, qui est un ancien ingénieur du C.E.A., a tenté, hier aux Prémontés, de faire le point sur les effets pathologiques des faibles doses de rayonnement ionisants. Sans rentrer dans le détail de sa démonstration, qui remontaient quasiment jusqu'aux origines du système solaire, questions tout de même ici une notion : l'homme «encaisse» grosso modo 200 millirems par an, dont 60 % environ, selon M. Dousset, proviennent d'éléments radioactifs que l'on a en nous. Voilà un chiffre qui ne dira rien au profane, mais à propos duquel on s'interroge et pas toujours innocemment : cette dose «naturelle», qui peut augmenter en fonction des régions est-elle directement à l'origine d'affections ? Traduction : en cas de rayonnements ionisants supplémentaires, à la suite d'un accident nucléaire, même minime, peut-on remarquer à terme l'apparition de maladies comme le cancer

ou les leucémies chez l'enfant avec une fréquence accrue ?

Marc Dousset a montré beaucoup de prudence dans ses propos. Statistiques à l'appui ! Si l'on a bien compris sa démonstration, on manque en France de recul et les facteurs de risques autres que les rayonnements ionisants, comme le tabac ou encore la pollution industrielle, masquent une réalité difficile, pour l'heure du moins, à cerner...

Mme Belboch, elle aussi ingénieur du C.E.A. à la retraite et membre du Groupement de scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire (GSIEN), n'a pas hésité hier à monter à la tribune pour exposer haut et fort sa divergence de vue. «L'heure est venue, a-t-elle dit, de faire des études épidémiologiques plus fines, comme en Angleterre ou au Japon».

Ne suscitons pas la confusion en inquiétant inutilement les populations ; voilà une réponse parmi d'autres à l'exposé de Mme Belboch, pour qui «il convient d'être plus que jamais vigilant devant le risque nucléaire, dans la mesure où un surcroît de radioactivité naturelle est déjà à l'origine de problèmes pathologiques».

Analyse contestée, hier, par M. Dousset, on l'aura compris ! Le débat ouvert mérite à vrai dire bien d'autres études épidémiologiques. La France, il faut bien l'avouer, a pris dans ce domaine du retard par rapport à d'autres pays d'Europe.

J.-M. A.

D sous le projecteur

Résultats spectaculaires

Lorsqu'il s'agit d'aborder les problèmes de radio-activité, l'écueil est de taille pour le profane, d'autant que le spécialiste s'y perd parfois (voir ci-contre). La Lorraine aurait-elle été beaucoup plus touchée que d'autres régions au lendemain du drame de Tchernobyl ? Touchée sûrement, mais dire que l'air affichait «25 becquerels par mètre cube soit 20 000 fois plus que les valeurs habituelles», c'est donner une fausse idée de la réalité. Le point zéro radio-écologique n'a pas, en effet, toujours été fait partout comme aux alentours de Cattenom en 1982. Enfin, on notera que le système international de mesures a été modifié ce qui ne simplifie pas l'approche du sujet.

● Le becquerel (ex-curie) mesure la vitesse de désintégration de l'élément radioactif alors qu'il libère son énergie, l'unité étant un

atome par seconde. Un curie vaut trente-sept milliards de Bq.

● Le gray (ex-rad) exprime la dose de rayonnement absorbée par une substance. Ce qui souligne un transfert d'énergie. Un gray (Gy) vaut 100 rads.

● Le sievert (ex-Rem) sert à mesurer les rayonnements qui sont susceptibles de nous frapper. Il faut tenir compte de l'accumulation de ces sieverts (Sv) et du rythme d'administration de la dose.

Pour être plus précis encore, il faut savoir que la centrale de Cattenom a l'autorisation de rejeter 15 curies par tranche (4) et par an. E.D.F. s'engage à ne pas dépasser 3 curies. A ce niveau en iode 131, il faudrait boire 27 000 litres d'eau par jour pour dépasser les doses admises par la CEE.

Dans les salades et produits animaux

A la station de Viomenil dans les Vosges, où le S.C.P.R.I. effectue des mesures, la valeur maximale de la radioactivité trouvée en mai 1986 est de 25 Bq/m³ alors qu'au mois de mars de la même année, les valeurs habituelles sont 20 000 fois moins importantes. Ces mesures ont porté sur les poussières atmosphériques de l'air au niveau du sol. En ce qui concerne les eaux de pluie, l'activité volumique a été multipliée par 3.700 (de 0,25 à 920 Bq/l).

A Nancy, le service de médecine nucléaire de la faculté de médecine, a réalisé des mesures sur les salades de la banlieue nancéennes les 7 et 8 mai et 25 novembre 1986.

Les stations de contrôle

● Sur la Moselle, E.D.F. a implanté quatre stations : à la prise d'eau de la centrale, à la station de rejet, à Apach et à Berg-sur-Moselle. Les trois premières mesurent en continu quatre paramètres : température, conductivité, PH, oxygène dissous, et les techniciens effectuent à ces trois endroits un contrôle des teneurs en chlorure et sodium, à la demande de l'agence de bassin Rhin-Meuse. La station de Berg-sur-Moselle appelée station mi-rejet, permet de contrôler les rejets radioactifs par prélèvements d'échantillons en continu. Cette station est doublée : un prélèvement est effectué pour le S.C.P.R.I., un autre pour E.D.F., à l'aide de deux hydro-collecteurs. Les échantillonnages (eau et boue) sont expédiés au S.C.P.R.I. qui impose son matériel de comptage et les procédures. Les résultats des analyses sont consignés sur un registre réglementaire.

● L'impact de la radioactivité de l'environnement de la centrale après rejet est mesuré au laboratoire d'Entraînement implanté donc à l'extérieur du site du C.P.B. pour éviter toute interaction de l'ambiance de la centrale sur les éléments analysés. C'est là que les spécialistes effectuent toutes les analyses réglementaires imposées par le S.C.P.R.I. sur l'eau, les aérosols, le lait et les végétaux. Chaque mois, deux litres de lait et une certaine quantité de végétaux sont prélevés dans deux fermes situées à Garche et Boler, non loin de la centrale, pour être analysés. Le S.C.P.R.I. effectue également des prélèvements sur quatre points au lac du Mirgenbach, mais aussi au ruisseau de la «Tenche» qui passe près du site. Enfin, un réseau de surveillance dit «post-accident» est installé à Cattenom, Garche, Hettange-Grande et Rodemack. Ils servent à mesurer le rayonnement gamma ambiant dans un rayon de 5 km.

exclusive du S.C.P.R.I. Ce dernier est donc chargé de transmettre les rapports. « Encon : faut-il que cette information soit accessible » précise l'auteur de l'étude. A propos du service central de protection des rayonnements ionisants, ce dernier possède trois antennes de surveillance continue en Lorraine : Berg-sur-Moselle, Cattenom et Viomenil. Le Dr Dominique Briancçon-Chouanière propose la création d'un réseau régional pour établir des taux de référence de base, ce qui permettrait de couvrir les départements de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle, dépourvus d'antenne S.C.P.R.I. En conclusion, le test qu'a représenté Tchernobyl met en évidence la nécessité de créer une structure départementale ou régionale, chargée de coordonner le contrôle de l'environnement et des denrées alimentaires, ainsi que l'information de la population lorraine.

(1) Observatoire régional de la Santé et des Affaires sociales en Lorraine ; Département de santé publique de la faculté de médecine de Nancy ; Comité consultatif régional de promotion de la santé (DRASS) de Lorraine.

Radioactivité en Lorraine : un réseau de contrôle insuffisant

De notre correspondant

Dans les semaines qui suivirent la catastrophe de Tchernobyl, une vive polémique se déclencha en France sur la qualité de l'information donnée à la population sur les retombées radioactives. Deux ans après l'accident, trois organismes de santé publique de Lorraine viennent de publier une étude détaillée sur les retombées de Tchernobyl dans la région qui met, elle aussi, en avant les problèmes liés à l'information et au manque de coordination des services responsables.

Publiée conjointement par l'observatoire de la santé de Lorraine, le département de santé publique de la faculté de Nancy et le comité régional de promotion de la santé, cette étude (1) a été rédigée par le Dr Dominique Briançon-Chouanière et rendue publique le 19 avril au cours d'une journée sur la radioactivité organisée par l'ORS.

Le premier intérêt du document réside dans sa démarche : trois mois après l'accident, l'ORS, la faculté et le comité de promotion de la santé décident de procéder à un recensement des ressources régionales en matière d'information et de données. Le groupe de travail contacte alors 51 organismes officiels et administratifs en leur demandant si des mesures ont été effectuées par leurs soins, avec quelles méthodes et pour quels résultats. 38 organismes ont

répondu, mais on note que certains étaient équipés pour faire des mesures et ne les ont pas effectuées alors que d'autres, mal équipés, ont réalisé un travail beaucoup plus complet.

L'ensemble des données fournies par l'enquête a permis de réaliser des tableaux précis sur l'irradiation des principaux éléments (air, eau, sol, mais aussi végétaux, lait et thyroïde

des bovins) au moment du passage du nuage radioactif. Cette enquête montre aussi que l'irradiation en Lorraine a été « importante » et souvent plus que ne l'avaient révélé certaines études partielles.

Toutefois, au-delà des chiffres et de la méthode utilisée, cette enquête pose plusieurs questions sur l'information elle-même : pour être « objective-ment rassurée », note le

rapport, il aurait fallu obtenir « des renseignements géographiquement plus précis, mais aussi établis plus vite et plus diversifiés » : l'absence de coordination a en effet rendu certains résultats difficilement exploitables. De plus, les informations se sont révélées « difficilement accessibles, complexes et centralisées », mais aussi « quantitativement insuffisantes ».

Enfin, les informations semblent avoir circulé très imparfaitement d'un service responsable à l'autre.

Dans ce cadre, le rapport du Dr Briançon-Chouanière souhaite qu'un recensement exhaustif des équipements et des mesures possibles soit ef-

fectué pour permettre de créer un véritable « réseau de surveillance ». Ce dernier devrait pouvoir présenter un bilan des taux de radioactivité pour les produits alimentaires et établir des taux de base. Un tel réseau régional, perçu comme une nécessité, ne pourra toutefois se mettre en place que parallèlement à une « cellule de coordination capable d'assurer le contrôle de l'environnement et l'information de la population lorraine ».

Denis DURAND DE BOUSINGEN

(1) « Les sources d'information du dosage de la radioactivité en Lorraine », disponibles à l'observatoire régional de la santé et des affaires sociales de Lorraine, rue Robert-Blum, 54700 Pont-à-Mousson.

Jean-Marie Rausch pour un organe de contrôle indépendant

Président de la région Lorraine et actuel président de l'Office parlementaire sur l'évaluation des choix technologiques.

Jean-Marie Rausch est venu participer à la journée organisée à Pont-à-Mousson sur la radioactivité en Lorraine.

Pour lui, l'un des points fondamentaux liés à la sécurité nucléaire est « la création d'une agence nationale de sécurité et d'information nucléaire ». Afin d'être crédible, cette dernière devrait être indépendante du CEA et d'EDF et constituée « de personnalités scientifiques indiscutables ».

« Seul un organisme neutre et incontestable pourra véritablement prendre des décisions importantes telles que l'arrêt ou la poursuite de l'exploitation d'une centrale », explique J.-M. Rausch, et ni le CEA ni l'EDF ne peuvent être crédibles pour cela. « De plus, un tel organisme devrait prendre en charge l'ensemble de l'information relative à la sécurité et éviterait ainsi toutes les contestations ».

Cette proposition correspond au vœu des médecins lorrains. Ainsi, le Pr Manciaux, président de l'Observatoire régional de la santé, estime, lui aussi, nécessaire « d'assurer la transparence en améliorant l'information et les échanges : une restructuration du système est nécessaire tant au niveau national que régional ».

D. D. B.